

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 14/01/22

Présents : MUFFAT JF / GREVAT J/ TROMBERT R/PASQUIER F/ PARISET E/ BERTHIAUD F/ CHANEY A/GREVAT K/ GAYDON F/ GREVAT B/

Excusés : COUETTE O / Absents : -VALETTE JM – PUPPINI C -

Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- Le conseil municipal a nommé M. PARISET E. secrétaire de séance
- Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est émarginée.
- Le quorum est atteint.
- Le compte rendu du conseil municipal du 06/12/21 est approuvé à l'unanimité
- Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance
- néant

POINT SUR LES REUNIONS

Commission scolaire :

Pour information les repas n'ont pas été livrés à la cantine par le service de Morzine du 10 du 17/01/22 inclus

Clara VOIRON a démissionné le 03/01/22, elle n'est pas remplacée

Mélissa HOUZELLE, Karine JOLBERT et Maryse GREVAT s'organisent, tout se passe bien

Problème de chauffage à la cantine : une fuite sur le réseau a été détectée, le chauffage marche

Demander un devis pour la réfection des sols :

-salle de la cantine

-salle du gymnase

Prévoir un ordinateur pour la gestion de la garderie

POINT SUR LE PLUI H

Le Maire informe le conseil municipal :

-une réunion a eu lieu à Morzine concernant la Zone d'Activité Economique. La commune d'Essert-Romand est impactée, avec récupération de 2 zones et réfection du Pont de la Lappiaz

-changement du siège social de la CCHC qui passerait à la Vignette, pour un budget de 2 000 000 EHT

-le 20/01/22 à 9h à la CCHC un point sera fait sur l'arrêté définitif du PLUI avec le Cabinet Epode. Des affiches ont été placées pour informer les administrés des dates de l'enquête publique du 27/01 au 28/02/22. Une prise de contact avec la commissaire enquêtrice aura lieu le 20/01/22 et elle sera présente le 21/02/22 de 9h à 12h pour recevoir le public. Ceux qui ne pourraient pas venir ce jour pourront se rendre dans toutes les communes de la CCHC et au siège de la CCHC au Biot.

TRAVAUX

Pour information MME DUVAND Florence, 1^{ère} adjointe Evian, en charge du Contrat Ambition Région 2 précise que notre commune est éligible pour la création d'un préau avec 50% de subvention.

Agrandissement du cimetière :

-prévoir le rachat de parcelles privées qui jouxtent le cimetière, prévoir la déviation du ruisseau qui passe sous le cimetière

-goudronnage des allées du cimetière

Travaux aux gîtes communaux :

-demander à un architecte l'élaboration d'un cahier des charges de travaux à adresser aux entreprises pour devis, y compris réfection des toitures (gîtes 8 à 11)

Travaux à la Mairie : la commission des travaux va réétudier les plans.
Recontacter le Cabinet BERGER pour obtenir le résultat de l'étude thermique réglementaire

Création de trottoirs : prévoir l'acquisition de terrain pour la mise en place de trottoirs CD 328

Réfection du Presbytère

Etude pour une éventuelle vente de 4 gîtes après réfection des toitures

Travaux sanitaires à l'école

FORET

Le 25/01/22 à 10h30 aura lieu une réunion avec l'ONF pour :

- les travaux sylvicoles 2022
- piste du Bois Noir
- défrichement du Jorat

DIVERS

Le Maire informe du tournage d'un film « Piste noire » secteur Laydevant au niveau du camping ; les régisseurs demandent l'accès au rez de chaussée du bâtiment de la Mairie du 20/01 au 24/01/22 inclus.

La Directrice de l'école Sophie Fourcade demande la location d'un car pour 2 semaines de ski à Avoriaz :

Devis SAT : 130.00 ETTC/jour

Devis GAVOT LEMAN : 125.00 ETTC/jour

Le conseil municipal donne son accord pour le devis GAVOT LEMAN à 125.00 ETTC/jour

Convention de mise à disposition d'agents de police municipale de Morzine sur le territoire d'Essert-Romand

Le Maire informe le conseil municipal que le Maire de Morzine a donné son accord pour la mise à disposition d'agents de police municipale de Morzine sur le territoire d'Essert-Romand, à compter du 01/04/2022 pour deux demi-journées par mois au tarif de 260[€] par jour et par agent.

Mise en place de caméras de surveillance

Le dossier de mise en place sera étudié par Jérôme Grevat pour présentation au conseil municipal.

Rappel : les conseillers municipaux absents sont priés de prévenir le Maire par mail et copie au bureau de la Mairie de leur absence.

Le Maire MUFFAT JF

